

# Le déroulement de l'examen oral du DELF B2

1. (après avoir présenté sa lettre de convocation et une pièce d'identité)  
On choisit **un sujet sur deux**, soit un (extrait d'un) article d'un journal, soit un dialogue fictif, soit autre chose d'environ dix lignes.
2. On est amené à la salle de préparation où on passera trente minutes.
3. L'exercice est de **dégager la problématique** du texte et puis de **présenter sa propre opinion** quant au sujet présenté. Il faut être prêt à exposer son avis de manière claire et structurée et à discuter/défendre ses propos. On a une petite feuille pour prendre des notes.  
Les **trente minutes** suffisent bien pour ces deux parties, il reste assez de temps pour relire, réfléchir et, si nécessaire, ajouter des points.
4. Après un laps de temps de trente minutes environ, on est amené à la salle d'examen.  
Maintenant, les **vingt minutes** d'examen commencent.
5. On commence par **saluer** l'examineur et par **se présenter** soi-même.
6. Ensuite, on passe à la **présentation du texte** ; c'est-à-dire qu'on fait brièvement le point sur le sujet principal. Pendant ce temps-là, l'examineur ne va pas vous interrompre.
7. Ayant fini, on passe à **l'exposé de son opinion**. Pour cela, je conseille de s'appuyer sur ses notes, ce qui aide à donner de la structure à son exposé. Il se peut que l'examineur vous interrompe s'il n'est pas d'accord avec vous. Sinon, il va se contenir ou il ne fait que quelques remarques d'approbation.
8. En fin de la présentation, l'examineur vous remercie et s'il reste du temps, vous deux passez à un entretien détendu.
9. Vous laissez vos notes chez l'examineur pour qu'il puisse les lire au cas où il aurait l'impression qu'il y a quelque chose qu'on a oublié de mentionner.
10. Vous vous dites au revoir.

Ça y est !